



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E121464

VALABLE JUSQU'AU 12/01/2027

ÉDITÉ LE 27/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC DIEPPE 1978B00038

Siret : 313 221 244 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 1163700/P

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 161242776

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 161242776

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SARL MACQUET FRERES

10 ZAC DE LA MAISON BLANCHE  
76370 GREGES

Téléphone : 02 35 82 03 31

Fax :

Portable : 06 77 82 73 25

Site Internet : <http://plombier-chauffagiste-macquet.fr>E-mail : [sarl.macquet@wanadoo.fr](mailto:sarl.macquet@wanadoo.fr)Responsabilité légale :  
MACQUET ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 7      Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/12/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	29/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	15/12/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	29/04/2025
o Poêle ou insert bois	29/04/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	18/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/06/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.